

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 mai 2024

Convocation du 07/05/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté

Excusée :
Mme GALLARD Corine,

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PETERS

DCM2024-05-061 **Cimes de Courcy – Choix du logo :**
Acte 1.2.1 : Commande publique – délégations de service public

Madame l'adjointe déléguée au loisir tourisme présente les différents échanges entre le cabinet SENSORIELLE et la commission loisirs tourisme et propose d'arrêter le choix sur une des dernières versions proposées :



• RAPPEL DES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS



Sensorielle
Communications • RP • Événementiel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de retenir le logo 1.c avec les traits du 1.a

Charge madame l'adjointe de prendre attache avec le cabinet SENSORIELLE pour finaliser le logo.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

